



Bulletin d'inscription à renvoyer
aux coordonnées suivantes :

Biocivam 11
Chambre d'Agriculture de l'Aude
ZA de Sautès, à Trèbes
11 878 Carcassonne Cedex 9

Par mail

biocivam.promotion@orange.fr

Renseignements

Delphine Verniol - 04 68 11 79 38

LIEU DE FORMATION

FERME DE COUME SOURDE À RENNES LE CHÂTEAU

- ↳ A Couiza prendre la D52 direction Rennes le Château
- ↳ Avant Rennes le Château prendre à droite direction Bugarach.
- ↳ Traverser le hameau de la Maurine.
- ↳ Première ferme après le hameau, grand hangar et parking sur la droite.

A SAVOIR !

Le crédit d'impôt à la formation

Tout chef d'entreprise au régime du bénéfice réel peut bénéficier d'un crédit d'impôt lorsqu'il participe à des actions de formation professionnelle.

Le montant du crédit d'impôt est égal au produit du nombre d'heures passées en formation (dans la limite de 40 heures/an) par le taux horaire du Smic. Par exemple, vous êtes exploitant/e agricole, vous suivez cette formation de 42 heures en 2015, vous pourrez obtenir un crédit d'impôt de 403 € (= 40 x 9,61 €).

Plus d'info auprès du Biocivam

Les services de remplacement

Ce sont des associations sous statut de groupement d'employeurs à vocation de remplacement. Elles assurent le remplacement de ses adhérents en cas d'absences pour maladie, congés, congés parentaux, mandats professionnels ... et tout particulièrement pour la formation!

Service de Remplacement de l'Aude : 04 68 11 77 96



FORMATION

Application des principes de la Permaculture en élevage extensif



Les week-end du :
28 et 29 mars 2015
25 et 26 avril 2015
23 et 24 mai 2015
à Rennes le Château



Contact : Biocivam 11 - 04 68 11 79 38

Les principes de la Permaculture en élevage extensif

Cette formation a pour objectif d'étudier une ferme en activité (55 vaches Aubrac) et de concevoir les meilleures façon d'optimiser les énergies humaines, fossiles et solaires disponibles sur le site. Seront abordés tous les aspects humains et pratiques nécessaires pour que le lieu fonctionne avec un maximum d'autonomie.

Programme des journées

Elaboration d'un projet global d'aménagement de la ferme afin d'apprendre à :

- Optimiser le pâturage et rester autonome en production fourragère.
- Minimiser la consommation de foin et les achats de semences fourragères.
- Relancer la vie du sol sans retourner les prairies ou sans appel aux intrants.
- Réaliser des économies sur le carburant et réduire les heures de tracteur.
- Récolter, stocker et distribuer l'eau pour l'arrosage et l'abreuvement des animaux dans un système de pâturage tournant.
- Optimiser les mouvements d'animaux et des machines et éviter de tasser le sol.
- Optimiser les démarches commerciales et la vente directe.
- Favoriser l'installation, assurer la transmission de son activité et de son savoir faire.
- Choisir les meilleurs emplacements des structures nécessaires à l'élevage tels que les bâtiments, les clôtures, les chemins et les portes.

Intervenants : Jessie et Andy Darlington, formateurs agréés en Permaculture et éleveurs dans la Haute Vallée de l'Aude,
Franck Chevallier, formateur en gestion pastorale.

Horaires • 9h00 - 12h30 / 14h00 - 17h30

Lieux • La ferme de Coume Sourde à Rennes le Château

Déjeuner • Repas tiré du sac

Contact • Delphine Verniol - Biocivam de l'Aude - 04 68 11 79 38 - biocivam.promotion@orange.fr

Condition de participation

- Être éligible au fonds de formation Vivéa
- Ou si non éligible voir inscription directement avec le formateur Andy Darlington - 04 68 69 84 52
mail : news@lepaysagecomestible.com



BULLETIN D'INSCRIPTION

Le Permaculture en élevage extensif

**A renvoyer avant le
Mercredi 25 mars 2015**

Nom : _____ Prénom : _____

Raison sociale : _____

Adresse : _____

Tél. : _____

E-mail : _____

Agriculteur

Précisez le statut :

Salarié(e) agricole

En cours d'installation

Autres (précisez) :

Je suis adhérent(e) au Biocivam 11 et m'inscris à la session de formation

Je ne suis pas adhérent(e) au Biocivam et joins ma cotisation annuelle de 70 € par chèque (40€ porteurs de projets)

Je suis à jour de mes cotisations sociales à la MSA (éligibilité au fonds Vivéa)

Je ne suis pas encore installé(e) et joins une attestation certifiant que je suis le parcours à l'installation (à demander au Point Info Installation)

